

Le 19 avril 1921

Les renseignements ultérieurs parvenus à la Sublime Porte confirment la situation intenable faite aux populations musulmanes de la Thrace Orientale.

Entre autres un détachement Hellenique qui s'était rendu, vers la fin février, à Orcha, près de Lapseki, a, sous le prétexte de rechercher des armes, arrêté une quarantaine de villageois, et après leur avoir lié les bras derrière le dos au moyen de cordes très serrées, les ont cruellement battus. Lorsque les malheureux ont été mis en liberté, ils étaient incapables de marcher et ne pouvaient se relever par terre, pendant longtemps. Les femmes et les enfants épouvantés assistaient à ces atrocités. Deux femmes d'un village ont subi les derniers outrages de la part des soldats. D'ailleurs les Grecs indigènes et les soldats Hellenes s'attaquent aux femmes et aux jeunes filles qui restent dans les champs.

Les hommes Ali Pehlivan, notable du village de Tchocal et Ahmed Effendi, marchand de bois de construction, établis à Charkeui sont morts par suite des coups de bâton qu'ils ont reçus; Hadji Suléiman, Agha de Politché, Hagim Tchavouch d'Orcha, Suléiman et Topdji Eumer sont à terre étendus.

Les soldats ont vécu aux dépens de la population.

La population terrorisée ne pouvant compter sur aucun secours cherche à se soustraire à ces brutalités en abandonnant ses foyers pour se réfugier vers la côte.

Le Régime d'Occupation Hellenique en Turquie.  
Publié par le Bureau Permanent du Congrès Turc de Lausanne 1921  
n. 14.

BAC p. 103  
n. 2.

2  
Ceux qui parviennent à quitter leurs villages ont leurs biens pillés.

Cet procédé que rien ne peut justifier vient prouver encore une fois que les Autorités Helléniques poursuivent implacablement dans toute la région occupée le même système de ruine et d'extermination à l'égard des Musulmans. En signalant ce qui précède à la sérieuse attention de votre excellence je suis persuadé qu'elle voudra bien dans ses sentiments d'humanité faire tout ce qui dépendra d'elle pour mettre une fin à cet état de choses intolérable.

Veuillez, etc.

Καίτοι ἔχοντες ἀναφορὰν ἐπὶ τὴν ἀρχὴν τῶν πρὸς τὸ  
Lapseki ἀπὸ τῶν ἀρχαίων, ἔχοντες ἐν ὄψει τῶν  
τῶν ἀποδοριῶν ἡμῶν ἐπὶ τῶν ἔθρονος (κατῆ-  
μοι), ἔχοντες ἐν ὄψει τῶν ἔθρονος ἔθρονος,  
κατὰ τὸν ἔθρονος, ἔχοντες ἐν ὄψει τῶν ἔθρονος,  
ἐπὶ τῶν ἔθρονος ἔθρονος ἔθρονος (ἔθρονος ἔθρονος).  
ἐπὶ τῶν ἔθρονος ἔθρονος ἔθρονος (ἔθρονος ἔθρονος).  
ἐπὶ τῶν ἔθρονος ἔθρονος ἔθρονος (ἔθρονος ἔθρονος).

Πατρις 5/18 Μαΐου 1928

(43)